

PROGRAMMATION 2023 | La programmation des villes A et B validée

Le 2 février 2023, le bureau syndical a validé la programmation des villes A et B. Fin janvier, s'était déroulé successivement les deux commissions de programmation pour examiner l'ensemble des projets recensés dans cette catégorie.

Sur une ligne budgétaire annuelle de 3 100 000 €, (pouvant être réajustée lors du vote du Budget Supplémentaire) ont présentées :

15 opérations en DP/EP coordonné et 25 opérations en éclairage public seul pour un volume financier total de 3 013 000 €.

Pour la troisième année d'exécution du programme pluriannuel 2021-2023, le volume de crédit est évalué à :

- 2 013 000 € en VBP+EBP,
- 1 000 000 € en EVP.

En liaison avec la clôture des travaux en cours, la possibilité budgétaire de chaque commune, est proposé de retenir :

- **2 779 927 €** de travaux correspondant à un ensemble d'opérations financées à 20% par les villes B concernées,
- **221 541 €** de travaux correspondant à la part d'opérations dépassant la possibilité budgétaire financée à 80%.

Sur les 14 villes classées A au 1er janvier 2023, cinq ont souhaité s'inscrire à la programmation pour un volume de dépenses de **1 210 500 €** et **10** opérations consacrées à la modernisation du réseau.

COMMUNES	MONTANT €	NB OPERATIONS
Etrepagny	277 000	2
Gisors	151 000	2
Louviers	170 000	2
Pont-Audemer	190 000	1
Vernon	422 000	3
	1 210 500	10

Publié le 06 février 2023